

Assister aux audiences au TGI

Par **vinck34**, le **29/05/2018** à **21:03**

Amis juristes bonjour,

Actuellement étudiant en L1, je souhaiterais assister aux audiences en correctionnelle au TGI de Montpellier. N'étant jamais rentré dans un palais de justice, mes questions sont les suivantes :

-Y-a-t-il généralement des audiences en correctionnelle tous les jours où y a-t-il des jours spécifiques ?

-Même question pour les comparutions immédiates ?

En vous remerciant d'avance pour vos futures réponses.

Par **Futurjuriste31**, le **29/05/2018** à **22:16**

Bonjour ,

Je suis sur toulouse , et en général y a tous les jours des audiences en correctionnel , les comparutions immédiates en général tous le temps dès 14h et c'est dans la même salle de ect correctionnel .

En assise si ça vous intéresse il y en a généralement toujours des audiences mais c'est sur 1 semaines en majorité .

Par **LouisDD**, le **29/05/2018** à **22:56**

Salut

Pour de plus amples renseignements vous pouvez tout simplement vous rendre au TGI pour demander à l'accueil les horaires des audiences. Ce sera ainsi l'occasion de pouvoir dire : je suis entré dans un palais de justice ! [smile3]

Pour certaines audiences (cour d'assises) il y a normalement un programme affiché à l'entrée de la salle, ce qui vous permet de regarder d'avance les affaires qui vont s'y passer.

À plus